

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 18 FEVRIER 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 21
- votants par procuration 4
- absents 4
- total des votants 25

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 22 février 2021.

xxx

L'an deux mille vingt et un, le jeudi dix-huit février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le 9 février, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Conformément à la loi 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire, la séance s'est déroulée sans que le public ne soit autorisé à y assister. Le caractère public de la réunion a toutefois été assuré puisque les débats étaient accessibles au public, en direct, via le compte Facebook de la commune.

Par ailleurs, à titre dérogatoire, le Conseil Municipal pouvait valablement délibérer avec un tiers (*et non la moitié*) de ses membres en exercice présents et chaque élu pouvait disposer de deux procurations.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Virginie RUFFIN-MICHEL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Evelyne BAILLEUL, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Marianne DUHAMEL, M. Patrick CIBOIS, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Yves GIMAY	qui donne pouvoir à	Mme Christine DÉCHAMPS
M. Damien AUBÉ	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
Mme Arlette LECACHEUR	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
M. Jean-Yves GOGNET	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS

Absents :

M. Philippe LEROUX, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, Mme Angélique DUVAL, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Nathalie CASTEL est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.03/02.21

Objet : Commission thématiques de Caux Seine agglo
Représentation de la Ville

Délibération n°: D.03/02.21

Objet : Commission thématiques de Caux Seine agglo
Représentation de la Ville

Madame le Maire indique que par délibération n° D.231/12-20 du 15 décembre 2020, le Conseil Communautaire, a approuvé la création des sept commissions thématiques suivantes :

- **Commission Finances et outils stratégiques :**
Finances, évaluation des politiques publiques, enjeux stratégiques liés notamment aux ressources humaines ou à la communication
- **Commission Patrimoine et tourisme :**
Musées, patrimoine, tourisme
- **Commission Culture et sport :**
Enseignement artistique, médiathèques, éducation sportive, équipements aquatiques
- **Commission Prévention et accompagnement :**
Risques, police municipale intercommunale, accompagnement social, politique sociale de l'habitat, accès aux services publics, promotion de la santé
- **Commission Transitions et mobilités :**
Transition écologique, transition numérique, rénovation énergétique, bâtiments, transports et mobilités
- **Commission Cadre de vie :**
Eau et assainissement, voirie, rudologie, rivières et ruissellements
- **Commission Planification, aménagement et développement :**
Planification (urbanisme et habitat), politique de l'aménagement urbain et naturel, développement économique, économie circulaire, économie sociale et solidaire

Conformément au pacte de gouvernance 2020-2026 de Caux Seine agglo, les conseillers municipaux, sur proposition du Conseil Municipal, peuvent être membres au maximum de deux des commissions thématiques précitées. Les conseillers communautaires, quant à eux, sont désignés au sein de ces commissions par délibération du Conseil Communautaire et ce, à raison de deux commissions au maximum par élu.

Afin de permettre à Caux Seine agglo d'acter, lors d'un prochain Conseil Communautaire, la composition de ces différentes commissions, il revient au Conseil Municipal de désigner les représentants de la Ville appelés à y siéger ; étant précisé que chaque élu a été invité, au préalable, à faire connaître ses souhaits quant à son inscription auxdites commissions.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,
Vu les délibérations D.126/09-20 et D.231/12-20 des Conseils Communautaires des 1er septembre 2020 et 15 décembre 2020 portant sur la création des commissions thématiques de Caux Seine agglo et à la désignation de leurs membres,

Vu le pacte de gouvernance 2020-2026,

Délibération n°: D.03/02.21

Objet : Commission thématiques de Caux Seine agglo
Représentation de la Ville

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal de désigner, par délibération, les représentants de la Ville de Lillebonne au sein des commissions thématiques de Caux Seine agglo ci-dessus indiquées,

Considérant que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin (*article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales*),

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de ne pas procéder au scrutin secret aux présentes désignations, conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- de désigner en qualité de représentants de la Ville de Lillebonne :
 - au sein de la Commission Patrimoine et tourisme :
↳ Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, M. Johan GONZALEZ, M. Jean-Yves GOGNET
 - au sein de la Commission Culture et sport :
↳ M. Franck LEMAÎTRE, Mme Evelyne BAILLEUL, M. Sébastien MORO, M. Fabrice LEPAREUX, Mme Marianne DUHAMEL, M. Jean-Yves GOGNET
 - au sein de la Commission Prévention et accompagnement :
↳ Mme Fabienne MANDEVILLE, Mme Virginie RUFFIN-MICHEL, M. Damien AUBE, Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Brigitte POLLET, Mme Evelyne BAILLEUL, Mme Sylvie DE MILLIANO, Mme Angélique DUVAL
 - au sein de la Commission Transitions et mobilités :
↳ Mme Chantal BEAUDOIN, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Patrick CIBOIS, Mme Angélique DUVAL
 - au sein de la Commission Cadre de vie :
↳ M. Yves GIMAY, M. Omar BELGHACEM, M. Patrick WALCZAK
 - au sein de la Commission Planification, aménagement et développement :
↳ Mme Michelle DAJON, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Patrick WALCZAK, M. Patrick CIBOIS

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,
le Maire de Lillebonne,



